

CHELLES Le maire PS estime que « le temps de réalisation des projets a doublé »

L'administration visée pour sa lenteur

D'après le maire de Chelles, Jean-Paul Planchou (PS), si la croissance économique a autant de mal à repartir, c'est en partie parce que l'administration lambine trop. « Depuis que nous sommes arrivés aux responsabilités il y a dix-huit ans, le temps de réalisation des projets, par exemple dans le cas de construction de logements, a doublé », assure ainsi l'élu, qui l'explique par « la multiplication des règles prudentielles ». Fouilles archéologiques préventives, normes environnemen-

tales... Il les estime toutes « justifiées » mais il souhaiterait que « ça traîne moins ». Il propose ainsi que soit imposé à l'administration un délai pour effectuer ses différentes missions.

Et il n'est pas le seul. Le président de la Commission consultative d'évaluation des normes (CCEN), Alain Lambert (DVD), également président du conseil général de l'Orne, a donné instruction à ses services de « ne pas appliquer les normes émanant des administrations

centrales dans le domaine des compétences transférées, sans autorisation préalable » de sa part, rapportait en début de semaine le « Courrier des maires ». Ces normes sont « inutilement coûteuses », précise l'ancien ministre. Pour sa part, Matignon vient tout juste de nommer Chrystelle Naudan-Carastro, présentée comme une « experte de haut niveau chargée de la simplification pour les collectivités territoriales et du public » au sein du secrétariat général du gouvernement. **GRÉGORY PLESSE**